
Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Remerciements	4
Résumé	4
Le contexte historique.....	4
Le programme actuel de productivité du travail.....	6
Description des tableaux de données.....	6
Tableaux trimestriels	6
Tableaux provinciaux et territoriaux	7
Fondement des estimations.....	9
Méthodologie	9
Heures travaillées pour tous les emplois	9
Production	10
Productivité du travail	11
Rémunération totale du travail et coût unitaire du travail	11
Ajustements statistiques	12
Utilisations des données provinciales et territoriales sur la productivité	14
Principaux utilisateurs des données provinciales et territoriales sur la productivité.....	15
Les administrations provinciales et territoriales.....	15
L'administration publique fédérale.....	15
Les chefs d'entreprise.....	15
La Banque du Canada	16
Les chercheurs et les universitaires	16
Autres	16
Points importants concernant les données sur la productivité du travail par province et territoire.....	16
Disponibilité des données et révisions.....	17
Bref rappel des projets récents et une mise en perspective de la productivité selon les régions économiques	17
Conclusion	18

La mesure de la productivité du travail à Statistique Canada

Remerciements

La présente publication est le fruit d'un travail d'équipe qui a bénéficié de l'expertise d'une grande partie du personnel de la Section de la productivité du travail et des mesures connexes de la Division des comptes économiques nationaux. Joe St Lawrence, ancien chef de la section, Marc Tanguay et Mustapha Kaci ont tous collaboré à la rédaction de ce document.

Une aide précieuse à la vérification et à la révision du texte dans les deux langues officielles a été fournie par la Division de la diffusion officielle, de la publication et des services de création de Statistique Canada.

Les commentaires de Matthew Hoffarth, directeur adjoint de la Division, ont contribué à l'enrichissement de cette publication, et les membres du personnel suivants ont apporté leur contribution d'une façon ou d'une autre :

Brenda Bugge, directrice de la Division; Amanda Sinclair, directrice adjointe de la Division; Joycelyn Francisco, cheffe de la Section; Hossein Kavand.

Résumé

Le présent document porte sur l'évolution du programme de productivité du travail de Statistique Canada, en retraçant son contexte historique, en présentant sa structure, ainsi qu'en décrivant en détail la méthodologie et les sources de données utilisées. Il aborde ensuite les diverses applications des données provinciales sur la productivité, en identifie les principaux utilisateurs des statistiques et met en évidence les éléments essentiels à leur interprétation.

De plus, le document traite du processus de révision des mesures trimestrielles et annuelles de la productivité et les récentes améliorations apportées au programme. Il aborde également le défi que représente l'extension des mesures de la productivité aux régions économiques du Canada. Enfin, il se termine par un résumé des données sur la productivité du travail actuellement publiées par Statistique Canada, ce qui en fait une ressource précieuse pour les étudiants, les journalistes, les analystes, les chercheurs ainsi que le grand public qui souhaitent suivre, analyser et interpréter les tendances de la productivité du travail au Canada.

Le contexte historique

En 1949, le Bureau fédéral de la statistique du Canada a formé un comité interministériel sur l'analyse de la productivité « pour examiner les problèmes conceptuels et de mesure en cause et les sources de données disponibles au Canada¹ ». Toutefois, il a fallu plusieurs années avant que le Bureau ne dispose des ressources nécessaires pour fournir des mesures statistiques sur le sujet. En 1962-1963, un séminaire a été organisé avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux et la Banque du Canada afin de résoudre les derniers problèmes conceptuels et pratiques liés à la mesure de la productivité au Canada. Les travaux ont abouti en avril 1965 à la publication d'un document de référence intitulé « Indices de l'extrant par personne employée et par heure-homme au Canada, industries commerciales non agricoles, 1947-1963 ».

Ce document de référence a marqué le début de la publication régulière de statistiques sur la productivité de l'économie canadienne. Il est particulièrement intéressant de mentionner que l'avant-propos reconnaît le degré de coopération internationale dans ce domaine et la manière dont d'autres pays ont contribué à l'élaboration de ce travail :

« Le Bureau fédéral de la statistique est grandement reconnaissant des conseils reçus de la part de statisticiens et d'économistes chargés de préparer ou d'utiliser les mesures de productivité dans d'autres pays, particulièrement les fonctionnaires du *Bureau of Labor Statistics* et du *Department of Commerce* des États-Unis. La vaste expérience acquise au cours de plusieurs décennies par

1. Bureau fédéral de la statistique, « Indices de l'extrant par personne employée et par heure-homme au Canada, industries commerciales non agricoles, 1947-1963 » (produit n° 14-501 au catalogue), Ottawa, 1965, avant-propos.

ces organismes dans les mesures de la productivité et autres mesures semblables a été mise gracieusement à la disposition du B.F.S. Entre autres, mentionnons la collaboration d'organismes officiels de France, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Norvège, de Suède et du Royaume-Uni qui se sont très volontiers prêtés à des échanges de vues avec le Bureau au sujet de ces problèmes »².

Les estimations initiales du document de référence portent sur trois niveaux de données détaillées selon l'industrie, à savoir les données sur les industries commerciales non agricoles, les industries de la fabrication et les industries non manufacturières. Ces données ont été mises à jour en janvier 1967 et comportait une extension de l'ensemble des données à partir de 1946 et jusqu'en 1965³. Au cours de cette année, la distribution industrielle s'est également élargie pour englober les industries agricoles qui sont venues s'ajouter aux séries commerciales et manufacturières déjà publiées.

En complément de ces mesures globales, des études spéciales ont été réalisées à un niveau plus détaillé de l'industrie, notamment par suite de la publication d'un rapport sur les industries textiles, les brasseries et les industries des pâtes et papiers en 1966⁴, suivi de rapports individuels sur les raffineries de pétrole⁵, la fabrication de ciment⁶ et les raffineries de sucre⁷ en 1971 (ces trois derniers rapports ont été publiés sous le nouveau nom du Bureau, Statistique Canada).

Les données agrégées sur la productivité du travail ont été produites régulièrement et ont été progressivement complétées par une ventilation entre les industries productrices de biens et de services en 1970⁸. D'autres améliorations ont été apportées au fil du temps, notamment un détail plus important sur les industries en 1988⁹, des estimations de la productivité multifactorielle en 1990¹⁰ et une base de données KLEMS en 1994¹¹. Pour analyser les variations de la productivité multifactorielle, la base de données KLEMS comprenait des détails sur les variations de divers intrants, à savoir le capital (K), le travail (L), l'énergie (E), les matériaux (M) et les services (S). Ces dimensions ont été étendues au domaine de l'environnement en 2002 par l'intermédiaire d'une série de documents de recherche sur les méthodes permettant d'intégrer les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de la productivité^{12,13}, un sujet qui a récemment été mis en avant avec la publication d'un article de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur ce type d'extension environnementale au cadre général de productivité. Pour obtenir plus de renseignements sur le programme de productivité multifactorielle, la mesure de la productivité multifactorielle et KLEMS, consultez « [La mesure de la productivité multifactorielle à Statistique Canada](#) ».

Le présent document se concentre exclusivement sur le programme de productivité du travail et les statistiques, et constitue un bon complément au document mentionné précédemment sur le programme de mesure de la productivité multifactorielle.

Au début des années 2000, une publication de référence sur la productivité au Canada s'intitulant « *Croissance de la productivité au Canada* » a vu le jour. La publication permet d'améliorer la connaissance des mesures de la productivité en offrant de l'information sur le comportement de la productivité au Canada à divers niveaux de détails industriels. Elle comprend aussi un certain nombre d'études empiriques qui permettent de mieux comprendre les

2. Ibid.

3. Bureau fédéral de la statistique, « Indices de l'extrait par personne employée et par heure-homme au Canada, industries commerciales, 1946-1965 » (produit n° 14-201 au catalogue), Ottawa, 1967.

4. Dominion Bureau of Statistics, "Productivity Trends in Industry, 1947-61, Report No. 1, Indexes of Output per Person Employed and Per Man-Hour, 1947-61: Synthetic Textile Mills, Breweries, and Pulp and Paper Mills", (Catalogue No. 14-502), Ottawa, 1967.

5. Statistique Canada, « Tendances de la productivité dans l'industrie, Indices de la production par personne occupée et par heure-homme, Raffineries de pétrole, 1959-1969 » (produit n° 14-504 au catalogue), Ottawa, 1971.

6. Statistique Canada, « Tendances de la productivité dans l'industrie, Indices de la production par personne occupée et par heure-homme, Manufacturiers de ciment, 1959-1969 » (produit n° 14-505 au catalogue), Ottawa, 1971.

7. Statistique Canada, « Tendances de la productivité dans l'industrie, Indices de production par personne occupée et par heure-homme, Raffineries de sucre, 1959-1969 » (produit n° 14-506 au catalogue), Ottawa, 1971.

8. Bureau fédéral de la statistique, « Système de comptabilité nationale, études sur la productivité, tendances de la productivité globale, 1946-1968 » (produit n° 14-501 au catalogue), Ottawa, 1970.

9. Statistique Canada, « Système de comptabilité nationale, mesures globales de productivité, 1985-1986 » (produit n° 15-204 au catalogue), Ottawa, 1988.

10. Statistique Canada, « Système de comptabilité nationale, mesures agrégées de la productivité, 1988 » (produit n° 15-204F au catalogue), Ottawa, 1990.

11. Statistique Canada, « Système de comptabilité nationale, mesures agrégées de la productivité, 1992 » (produit n° 15-204F au catalogue), Ottawa, 1994.

12. Voir, par exemple : Harchaoui, T.M., D. Kabrelyan, et R. Smith (2002), « Prise en compte des gaz à effet de serre dans la mesure conventionnelle de la productivité », Série de documents de recherche sur l'analyse économique n° 7 (produit n° 11F0027MIF au catalogue), Statistique Canada, Ottawa.

13. Cárdenas Rodríguez, M., I. Haščić et M. Souchier. 2018. Productivité multifactorielle ajustée en fonction de l'environnement : méthodologie et résultats empiriques pour les pays de l'OCDE et du G20. Articles sur la croissance verte de l'OCDE, n° 2018-02. Paris : Publication de l'OCDE. On peut aussi consulter l'étude de : Gu, W., J. Hussain, et M. Willcox. 2019. Croissance de la productivité multifactorielle ajustée en fonction de l'environnement pour le secteur de la fabrication au Canada. Direction des études analytiques : documents de recherche no 425. Produit no 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa: Statistique Canada.

utilisations possibles des mesures de productivité. Pour plus de renseignements, consultez « Croissance de la productivité au Canada (Février 2001) » et « Croissance de la productivité au Canada (Décembre 2002) ».

Tel que mentionné précédemment, la publication de mesures de la productivité du travail est donc depuis longtemps une activité importante de Statistique Canada. Ce programme de mesure de la productivité du travail a évolué au fil des ans, en s'adaptant notamment aux changements dans la disponibilité des données et des besoins des utilisateurs. Les statistiques sur la productivité du travail suscitent beaucoup d'attention parce qu'elles constituent des indicateurs clés des progrès économiques.

Combinées avec d'autres indicateurs économiques, les statistiques sur la productivité du travail permettent de mieux comprendre l'évolution de l'économie canadienne au fil des ans, en particulier la croissance économique et les améliorations du marché du travail. Les gains de productivité sont importants, car ils sont étroitement liés à une croissance économique plus élevée, à l'amélioration du niveau de vie des citoyens et à l'augmentation des salaires réels à long terme. Comme l'a dit Paul Krugman, lauréat du prix Nobel d'économie: [Traduction] « *La productivité n'est pas tout, mais à long terme, elle est presque tout. La capacité d'un pays à améliorer son niveau de vie au fil du temps dépend presque entièrement de sa capacité à augmenter sa production par travailleur* »¹⁴.

Le programme actuel de productivité du travail

Le programme annuel de la productivité du travail a été élargi à des estimations trimestrielles pour la première fois en 2000, par suite de [la publication de données allant du premier trimestre de 1987 au troisième trimestre de 2000](#).

La nécessité d'améliorer les statistiques provinciales sur la productivité du travail a été identifiée lors de discussions intergouvernementales dans les années 1990, qui ont abouti à un accord en 1996 entre le gouvernement du Canada et les provinces de Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve¹⁵. Cet accord prévoyait la combinaison des taxes fédérales et provinciales sur les ventes au détail en une nouvelle taxe de vente harmonisée (TVH). Les recettes communes de la TVH devaient être perçues de manière centralisée par l'Agence du revenu du Canada et réparties selon une formule élaborée par le ministère fédéral des Finances à l'aide des données des comptes économiques provinciaux et territoriaux de Statistique Canada. Cette législation a nécessité l'amélioration des données pour les provinces et les territoires et entraîné un accroissement du niveau de détail des données provinciales et territoriales sur l'infrastructure et les fonds de données de Statistique Canada¹⁶. Le programme de productivité du travail a pu tirer parti de ces sources de données supplémentaires et a publié des [statistiques provinciales et territoriales sur la productivité du travail en 2002](#).

Description des tableaux de données

Tant les estimations trimestrielles de la productivité à l'échelon national que les estimations annuelles de la productivité par province et territoire continuent d'être produites et sont disponibles gratuitement sur le site Web de Statistique Canada dans les tableaux 36-10-0206-01, 36-10-0207-01, 36-10-0480-01, 36-10-0489-01, 36-10-0675-01 et 36-10-0676-01. Les données trimestrielles au niveau national sont exprimées sous forme d'indices et sont désaisonnalisées, tandis que les données provinciales et territoriales sont exprimées sous forme de niveaux et ne sont disponibles que sur une base annuelle.

Tableaux trimestriels

Les données trimestrielles sur la productivité du travail sont publiées deux mois après la fin de la période de référence. Les données sont disponibles sur une base désaisonnalisée et sont publiées sous forme d'indices afin de faciliter la comparaison avec des données similaires publiées par le *Bureau of Labor Statistics* des États-Unis ([the Productivity and Costs news release](#)). Les dimensions de base de chacun des tableaux trimestriels sont indiquées ci-dessous.

14. Paul Krugman, 1992, *The Age of Diminished Expectations: U.S. Economic Policy in the 1980s*, MIT Press, Cambridge, Massachusetts, p. 9.

15. Royce, D., F. Hardy, et G. Beelen (1998), « Aperçu du Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales », *Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales, Série technique n° 5* (produit no. 68N0003XPB au catalogue), Statistique Canada, Ottawa.

16. Ibid.

Indices de la productivité du travail, du coût unitaire de la main-d'œuvre et des mesures connexes dans le secteur des entreprises, données désaisonnalisées; tableau 36-10-0206-01 (anciennement CANSIM 383-0008)

Ces données sont publiées pour l'ensemble du secteur des entreprises, sans ventilation industrielle. Les séries sont indexés sur l'année 2017 (où 2017 = 100). Les données sont disponibles depuis le premier trimestre de 1981 et englobent les séries suivantes : le produit intérieur brut réel, le nombre total d'emplois, les heures moyennes travaillées, les heures travaillées, la productivité du travail, la rémunération totale par heure travaillée, le coût unitaire de la main-d'œuvre, le coût unitaire de la main-d'œuvre en dollars américains, les revenus unitaires hors travail, l'indice implicite des prix, la part du travail, le produit intérieur brut (PIB) en dollars courants, la rémunération totale, et les revenus hors travail. La définition précise de chacune de ces variables figure dans une note de bas de page jointe à chaque élément du tableau sur le site Web, en plus des précisions fournies dans la section Méthodologie ci-dessous.

Indices de la productivité du travail et des mesures connexes, selon les industries du secteur des entreprises, données désaisonnalisées; tableau 36-10-0207-01 (anciennement CANSIM 383-0012)

Ce tableau fournit une ventilation plus détaillée par industrie de la productivité du travail et des mesures connexes. Il y a 16 principaux secteurs de l'ensemble du secteur des entreprises ainsi que trois agrégations sommaires (c'est-à-dire l'ensemble de l'économie, les entreprises productrices de biens et les entreprises productrices de services). Les mesures produites pour chaque secteur comprennent le produit intérieur brut réel, le nombre total d'emplois, les heures moyennes travaillées, les heures travaillées, la productivité du travail, la rémunération totale par heure travaillée, le coût unitaire de la main-d'œuvre et le coût unitaire de la main-d'œuvre en dollars américains. Comme pour le tableau 36-10-0206-01, les données sont disponibles à partir du premier trimestre de 1981, et sont indexés sur l'année 2017 (où 2017 = 100).

Tableaux provinciaux et territoriaux

Les données provinciales et territoriales sur la productivité du travail et les mesures connexes sont disponibles sous forme d'estimations provisoires 5 mois après l'année de référence et sous forme d'estimations révisées 14 mois après l'année de référence. Les données provinciales et territoriales ne sont disponibles que sur une base annuelle et sont publiées sous forme de niveaux plutôt que d'indices afin de permettre des comparaisons entre les provinces et entre les industries. Dans l'ensemble, il y a quatre tableaux, dont deux sont des produits plus récents et représentent des extensions des autres tableaux. Les dimensions de chacun des tableaux provinciaux annuels sont fournies ci-dessous.

Les principales différences entre les deux premiers tableaux provinciaux se trouvent dans la classification des industries et les statistiques présentées. Le premier tableau repose sur un système de classification conforme aux tableaux des ressources et des emplois, qui est une version modifiée du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le deuxième tableau s'appuie sur une classification basée sur le SCIAN qui est cohérente avec celle utilisée pour la publication du PIB mensuel par industrie. En ce qui concerne les données présentées, le premier tableau fournit des estimations de la productivité du travail et des variables connexes, tandis que le deuxième ne fournit pas d'estimation de la productivité du travail, mais porte plutôt sur le nombre d'emplois, les heures travaillées et la rémunération pour la ventilation détaillée par industrie.

En ce qui concerne les deux derniers tableaux, ils contiennent un ensemble de données expérimentales sur les statistiques du travail selon la région économique et l'horaire de travail et ce sont des ajouts relativement récents à la série d'estimations des données sur la productivité du travail.

Productivité du travail et mesures connexes par industrie du secteur des entreprises et par activité non commerciale, conformes aux comptes des industries; tableau 36-10-0480-01 (anciennement CANSIM 383-0033)

Ce tableau présente les niveaux de productivité du travail et les données connexes pour les 10 provinces et les 3 territoires du Canada, ainsi qu'au niveau national. Les données sont présentées par industrie et portent

sur 230 industries détaillées et 92 agrégations supplémentaires de ces industries (p. ex. la fabrication de biens durables, la fabrication de biens non durables, le secteur de l'énergie, etc.). Le détail additionnel par industrie dans ce tableau permet de séparer les activités des secteurs à but non lucratif et des administrations publiques de la classification globale des industries. Les mesures concernées pour chaque industrie sont similaires aux données annuelles et comprennent le nombre total d'emplois, les heures travaillées pour tous les emplois, le nombre annuel moyen d'heures travaillées pour tous les emplois, la rémunération totale pour tous les emplois, la valeur ajoutée nominale, la valeur ajoutée réelle, la productivité du travail, la rémunération totale par heure travaillée, le coût unitaire de la main-d'œuvre, le coût unitaire de la main-d'œuvre en dollars américains et la part du travail (c'est-à-dire, le ratio de la rémunération totale en pourcentage de la valeur ajoutée nominale). Le dernier élément (part du travail) n'est disponible que pour les années de référence suivant la publication des tableaux provinciaux et territoriaux des ressources et des emplois. Les données sont disponibles à partir de l'année de référence 1997, la valeur ajoutée réelle et la productivité du travail étant en chaîne à l'année de référence 2017. Il est utile de préciser que le tableau 36-10-0480-01 est conforme aux tableaux provinciaux et territoriaux des ressources et des emplois (tableau 36-10-0478-01) ainsi que des multiplicateurs d'entrées-sorties ou des matrices de répercussions (tableau 36-10-0594-01 à l'échelon national et tableau 10-0595-01 à l'échelon provincial et territorial).

Statistiques du travail conformes au Système de comptabilité nationale (SCN), selon la catégorie d'emploi et l'industrie; tableau 36-10-0489-01 (anciennement CANSIM 383-0031)

Ce tableau présente les données au niveau de détail géographique identique à celui du tableau précédent et une catégorie pour l'extérieur du Canada y a été ajoutée. Cette dernière catégorie englobe les personnes travaillant à l'étranger dans l'administration publique. Le niveau de détail des industries est également similaire à celui du tableau précédent, la catégorie comportant 297 niveaux de détail, y compris des agrégations spéciales, et 221 industries détaillées individuellement. Contrairement au tableau 36-10-0480-01, le tableau 36-10-0489-01 ne fait pas de distinction entre le secteur des entreprises et le secteur non commercial et il est donc cohérent avec les tableaux publiés par la Division des comptes de l'industrie, notamment : le PIB provincial et territorial par industrie (tableau 36-10-0402-01) et le PIB national par industrie (tableau 36-10-0434-01).

En ce qui concerne les variables présentées, ce tableau fournit les statistiques du travail suivantes : le nombre total d'emplois, les heures travaillées pour tous les emplois, le nombre annuel moyen d'heures travaillées pour tous les emplois, la rémunération totale pour tous les emplois, la rémunération totale par emploi et la rémunération totale par heure travaillée. Toutes ces statistiques, à l'exception des deux dernières, sont également subdivisées en catégories des salariés et des travailleurs autonomes.

Statistiques du travail conformes au Système des comptes économiques provinciaux et territoriaux, selon les régions économiques, la catégorie d'emploi et l'horaire de travail; tableau : 36-10-0675-01

Ce tableau renferme les statistiques du travail selon les régions économiques et la catégorie d'emploi. Il présente les statistiques pour les 10 provinces (y compris leurs 76 régions économiques) et les 3 territoires du Canada. Parmi les variables présentées, on retrouve les statistiques du travail suivantes : le nombre total d'emplois, les heures travaillées pour tous les emplois, les flux internationaux nets et les flux régionaux nets.

Statistiques du travail conformes au Système des comptes économiques provinciaux et territoriaux, selon l'industrie, la catégorie d'emploi et l'horaire de travail (temps plein ou temps partiel); tableau : 36-10-0676-01

Ce tableau renferme des statistiques du travail selon l'horaire de travail (temps plein ou temps partiel). Il présente des données au même niveau géographique et industriel que le tableau 36-10-0489-01. Dans le tableau, on retrouve les statistiques du travail suivantes : le nombre d'emplois salariés, le nombre d'emplois occupés par des travailleurs autonomes, les heures travaillées des salariés, les heures payées aux salariés, les heures travaillées des travailleurs autonomes, le nombre annuel moyen d'heures travaillées des salariés, le nombre annuel moyen d'heures payées aux salariés, le nombre annuel moyen d'heures travaillées des travailleurs autonomes, les salaires et traitements des travailleurs rémunérés, la rémunération du travail des travailleurs autonomes, le taux salarial effectif des salariés et le taux salarial contractuel des salariés.

Fondement des estimations

Ces estimations sont fondées sur des données provenant de divers systèmes statistiques gérés par Statistique Canada en général et par les comptes macroéconomiques en particulier. Ces systèmes statistiques comprennent le Registre des entreprises, l'Enquête sur la population active, l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, les statistiques du secteur public, les tableaux provinciaux et territoriaux des ressources et des emplois, les recensements quinquennaux de la population et de l'agriculture ainsi que diverses sources de données administratives.

Ces systèmes statistiques contribuent tous à la capacité de Statistique Canada à produire des mesures détaillées de la productivité du travail. Grâce à la disponibilité de données détaillées sur les questions liées à la productivité du travail dans l'ensemble des systèmes statistiques de Statistique Canada et à la reconnaissance générale de la nécessité de disposer de statistiques provinciales et territoriales, les données produites dans le cadre du programme de productivité du travail de Statistique Canada sont parmi les plus détaillées au monde. Cependant, plusieurs autres pays fournissent des données infranationales sur la productivité du travail sur une base expérimentale ou régulière, notamment les États-Unis ([BLS publishes experimental state-level labor productivity measures](#)), le Royaume-Uni ([Subregional productivity in the UK : June 2020 \(ONS\)](#)), le Pays de Galles ([Sub-regional productivity](#)) et l'Australie ([experimental estimates of state productivity, ABS](#)). La section ci-dessous décrit la méthodologie de base du programme et la manière dont il exploite et intègre ces différentes sources de renseignements.

Méthodologie

Les principales étapes et procédures utilisées pour produire les [mesures trimestrielles de la productivité du travail et des données connexes au niveau national](#) sont expliquées ci-dessous. Dans chaque section, les sources principales de données et les points essentiels à prendre en considération sont abordés. Cette section se termine par une description des principales différences entre les processus des estimations trimestrielles au niveau national et des estimations annuelles au niveau provincial.

Heures travaillées pour tous les emplois

Les heures travaillées représentent le nombre total d'heures qu'une personne consacre au travail, qu'il soit rémunéré ou non. En général, cela comprend les heures régulières et supplémentaires, les pauses café, la formation en cours d'emploi, ainsi que le temps perdu en raison d'interruptions momentanées de la production lorsque les personnes concernées restent au travail. Toutefois, le temps perdu en raison de grèves ou de lock-out, de jours fériés, de vacances, ainsi que de congés de maladie, de maternité ou d'autres congés personnels est exclu du nombre total d'heures travaillées.

Les estimations trimestrielles de l'intrant travail comprennent deux grandes catégories d'emplois :

- Les emplois occupés par les travailleurs rémunérés, qui comprennent les emplois salariés aussi bien que les emplois occupés par les propriétaires d'une entreprise constituée en société.
- Les emplois occupés par des travailleurs autonomes, qui regroupent les emplois occupés par les propriétaires d'une entreprise non constituée en société, les emplois à son propre compte et les emplois familiaux non rémunérés.

Le nombre d'heures travaillées est calculé comme le produit du nombre d'emplois par le nombre moyen d'heures travaillées recueilli dans le cadre de l'[Enquête sur la population active \(EPA\)](#).

Le nombre d'emplois dans le secteur des entreprises est obtenu de manière résiduelle en soustrayant tous les emplois occupés dans des activités non commerciales du nombre d'emplois dans l'ensemble de l'économie. Une estimation du nombre d'emplois pour l'ensemble de l'économie est d'abord produite à partir des estimations de l'EPA pour les provinces et territoires canadiens, auxquelles sont ajoutés les emplois secondaires des travailleurs ayant plus d'un emploi. Les salariés qui occupent un emploi mais qui n'étaient pas au travail pendant la semaine de référence de l'EPA et qui n'ont pas droit à une rémunération pendant leur absence sont retirés des estimations. Enfin, tous les travailleurs autonomes qui n'étaient pas au travail pendant la semaine de référence sont également exclus.

Dans le Système des comptes nationaux, les activités non commerciales comprennent deux composantes principales : le secteur des administrations publiques et le secteur des institutions sans but lucratif au service des ménages. Les estimations du nombre d'emplois dans le secteur des administrations publiques proviennent principalement de l'[Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail \(EERH\)](#), en particulier sa composante ERE-SP¹⁷. Les estimations du nombre d'emplois dans les institutions sans but lucratif au service des ménages englobent principalement les services sociaux et communautaires, y compris les groupes religieux, les fondations philanthropiques, les organisations civiques, professionnelles et autres organisations similaires.

Une fois que le nombre d'emplois pour le secteur des entreprises a été calculé, le nombre d'heures travaillées est calculé en multipliant chaque catégorie d'emplois par leurs heures travaillées moyennes respectives.

Au niveau des industries, toutes les données sur les heures moyennes travaillées par industrie et par catégorie de travailleurs sont obtenues à partir de l'EPA. Cependant, la répartition par industrie des emplois salariés provient principalement de l'EERH. Les données de l'EPA sont directement utilisées pour estimer les emplois salariés dans l'agriculture, les services agricoles, la pêche et la chasse. Dans le cas des catégories d'emplois occupés par des travailleurs autonomes, le détail des industries est obtenu en intégrant les renseignements provenant des recensements quinquennaux et de l'EPA.

Les estimations des emplois et des heures travaillées par industrie sont ensuite ajustées en fonction des totaux respectifs des emplois et des heures travaillées du secteur des entreprises, obtenus de manière résiduelle à partir de l'ensemble de l'économie moins le secteur non commercial.

Enfin, pour assurer la cohérence avec les données annuelles du programme de productivité du travail, les indices trimestriels de l'intrant travail sont ajustés à leurs repères annuels respectifs lorsqu'ils sont disponibles (lors de la publication des indices du premier trimestre pour le secteur des entreprises et lors de la publication des indices du troisième trimestre à l'échelon des industries).

Production

La valeur ajoutée réelle (ou PIB réel) trimestrielle pour les estimations de la productivité dans le secteur des entreprises et ses composantes présentées de façon détaillée selon l'industrie est construite au moyen de la méthode basée sur les indices de volume en chaîne Fisher.

Pour toutes les estimations trimestrielles du secteur des entreprises, les taux de croissance des données désaisonnalisées de la production sont dérivés des indices de volume en chaîne Fisher du PIB aux prix du marché (basés sur les dépenses), qui sont publiés par la Division des comptes économiques nationaux ([Comptes nationaux du produit intérieur brut en termes de revenus et de dépenses](#)). Ces estimations trimestrielles du PIB réel du secteur des entreprises sont construites après en avoir supprimé la valeur ajoutée du secteur des administrations publiques, des institutions sans but lucratif et la valeur locative des logements occupés par leur propriétaire. La valeur ajoutée liée aux employés rémunérés des ménages privés est également retirée. Cette approche est similaire à celle utilisée pour les mesures trimestrielles de la productivité aux États-Unis¹⁸.

Pour toutes les estimations trimestrielles selon l'industrie, les taux de croissance des données désaisonnalisées de la production sont dérivés des indices de volume en chaîne Fisher du PIB aux prix de base, qui sont publiés par la Division des comptes de l'industrie ([Produit intérieur brut par industrie - National \(mensuel\) \(PIB\)](#)). L'indice de volume en chaîne Fisher est utilisé pour les années pour lesquelles des tableaux des ressources et des emplois finaux sont disponibles. Pour les années les plus récentes ne disposant pas de ces données repères annuelles, le PIB réel est basé sur un indice de volume de Laspeyres à pondération fixe¹⁹.

17. ERE-SP est l'acronyme de l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises du secteur public.

18. Depuis le 1^{er} octobre 2012, les séries de production rendent compte de la capitalisation des activités de recherche et développement et des systèmes d'armes militaires introduits par le Système canadien des comptes économiques nationaux. Ce changement a permis au Canada de s'aligner sur les États-Unis, améliorant ainsi la comparabilité des mesures de la productivité avec celles publiées par le *Bureau of Labor Statistics* des États-Unis.

19. Il convient de mentionner que les estimations trimestrielles du PIB utilisées dans les mesures de la productivité pour les entreprises productrices de services et pour l'industrie des services immobiliers et services de la location et de location à bail excluent la valeur locative des logements occupés par leur propriétaire, car il n'existe pas de données sur le nombre d'heures que les propriétaires consacrent aux services d'entretien de leur logement. Les ménages privés sont également exclus des autres services commerciaux, le groupe d'industries auquel ils devraient normalement être associés.

Il convient de noter que les séries du PIB dans le secteur des entreprises sont aux prix du marché, tandis que les séries du PIB par industrie sont aux prix de base. Comme l'évaluation de la production dans le secteur des entreprises diffère de celle utilisée au niveau des industries, ces mesures ne sont pas directement comparables.

Productivité du travail

Les mesures de la productivité établissent un lien entre la production réelle et l'intrant travail (heures travaillées). Elles permettent d'estimer l'évolution de la production par heure travaillée d'une période à l'autre. En d'autres termes, la croissance de la productivité du travail vise à estimer l'efficacité avec laquelle le nombre d'heures travaillées dans tous les emplois d'un secteur donné est utilisé dans la production. Le rendement économique, mesuré par la productivité du travail, doit être interprété avec prudence, car ces estimations reflètent des changements dans d'autres facteurs de production, en particulier le capital, et s'ajoutent à la croissance de l'efficacité de la production.

En raison de l'utilisation d'indices différents et de l'évaluation différente des mesures de la production (c'est-à-dire les prix du marché pour l'ensemble du secteur des entreprises et les prix de base pour les principaux secteurs industriels), le cadre d'agrégation appliqué aux comptes de productivité pour l'ensemble du secteur des entreprises n'est pas complètement cohérent avec celui appliqué au détail du secteur industriel.

Rémunération totale du travail et coût unitaire du travail

La rémunération du travail mesure la valeur des services de main-d'œuvre utilisés dans le processus de production. Cette rémunération comprend tous les paiements en espèces ou en nature effectués par les producteurs nationaux aux travailleurs en compensation pour leurs services rendus, en d'autres termes, l'ensemble de la masse salariale. Elle comprend la rémunération des salariés, c'est-à-dire les salaires et traitements (y compris les primes, les pourboires, les allocations imposables et les salaires rétroactifs) et le revenu supplémentaire du travail des salariés (diverses contributions aux salariés), plus un revenu du travail imputé pour les travailleurs autonomes.

Comme pour l'estimation des emplois, les estimations de la rémunération du travail dans le secteur des entreprises sont obtenues de manière résiduelle en soustrayant les salaires, les traitements et les revenus supplémentaires du travail pour le secteur non commercial de la rémunération du travail pour l'ensemble de l'économie.

Les données sur les revenus de tous les emplois rémunérés dans l'ensemble de l'économie qui s'appliquent aux industries sont tirées directement des estimations de la rémunération des salariés dans les Comptes nationaux du produit intérieur brut en termes de revenus et de dépenses. La rémunération des travailleurs autonomes est obtenue par imputation. Cette imputation est basée sur la modélisation de l'écart relatif (tel qu'observé dans les recensements quinquennaux) entre les taux de rémunération des travailleurs autonomes et des travailleurs salariés, qui varient d'une industrie à l'autre. Aucune rémunération des salariés n'est imputée aux travailleurs familiaux non rémunérés puisque, par définition, ils ne sont pas rémunérés pour leur travail.

Dans tous les secteurs d'activité, la rémunération du travail comprend non seulement les salaires et traitements, mais aussi les contributions des employeurs aux avantages indirects (comme les régimes de retraite et d'assurance). Ces estimations initiales sont également obtenues en utilisant les estimations du produit intérieur brut dans les Comptes des revenus et des dépenses. Pour les mesures de la productivité, une répartition additionnelle selon les industries est appliquée.

La rémunération par heure travaillée (ou rémunération horaire) est calculée comme le rapport entre la rémunération totale de tous les emplois et le nombre d'heures travaillées.

Le coût unitaire de la main-d'œuvre est le coût du travail par unité de production, soit la rémunération du travail en dollars courants divisée par la valeur ajoutée réelle. Il est également égal au rapport entre la rémunération du travail par heure travaillée (rémunération horaire) et la productivité du travail. En d'autres termes, il est le résultat combiné des variations de la rémunération horaire en dollars courants et de la productivité du travail: le coût unitaire de la main-d'œuvre augmente lorsque la rémunération du travail par heure travaillée augmente plus rapidement que la

productivité du travail. Cet indicateur est généralement utilisé pour mesurer les pressions inflationnistes résultant de la croissance des salaires.

Le coût unitaire de la main-d'œuvre en dollars américains représente le rapport entre le coût unitaire de la main-d'œuvre canadienne et le taux de change. Ce dernier correspond à la valeur du dollar américain, exprimée en dollars canadiens. Le taux de change est basé sur la moyenne mensuelle.

Le coût unitaire relatif est un concept souvent utilisé pour déterminer la compétitivité des entreprises canadiennes par rapport à leurs concurrentes étrangères. Le coût unitaire relatif est défini comme la différence entre le taux de croissance du coût unitaire de la main-d'œuvre au Canada et celui d'un pays étranger, ces coûts étant exprimés dans une monnaie commune à des fins de comparaison.

Ajustements statistiques

De nombreux ajustements sont nécessaires pour s'assurer que les séries chronologiques présentées fournissent des renseignements qui peuvent être interprétés avec précision. Ces ajustements sont présentés de façon détaillée ci-dessous.

Désaisonnalisation²⁰

Les séries chronologiques liées à l'économie observées mensuellement ou trimestriellement présentent souvent des tendances saisonnières qui se répètent chaque année au cours du même mois ou du même trimestre. Les tendances saisonnières sont des changements qui se produisent régulièrement au cours d'une année. Ils sont liés aux saisons, aux modèles sociologiques et au rythme de l'activité humaine.

Toutes les variables de base nécessaires à l'analyse de la productivité (comme les heures travaillées, le nombre d'emplois, la production et la rémunération) sont désaisonnalisées à l'aide du programme X-12-ARIMA (autoregressive integrated moving average) de Statistique Canada (pour obtenir plus de renseignements, consultez « [Désaisonnalisation et estimation de la tendance-cycle](#) »). La désaisonnalisation consiste à éliminer les effets combinés des variations saisonnières et de calendrier des séries et permet donc de mettre en évidence les fluctuations les plus pertinentes d'un point de vue économique. Une série touchée par des fluctuations saisonnières présente peu d'intérêt ou d'avantages pour l'interprétation économique, car ces fluctuations masquent les tendances réelles.

La désaisonnalisation est généralement effectuée pour deux grandes catégories de travailleurs (les travailleurs salariés et les travailleurs autonomes) au niveau de l'industrie, et les agrégats désaisonnalisés du nombre d'emplois et d'heures travaillées sont obtenus par un processus sous forme de sommation. Dans la série des heures travaillées pour l'ensemble de l'économie, la catégorie des travailleurs salariés est divisée entre les salariés et les travailleurs autonomes non constitués en société, ce qui facilite le rapprochement avec les données publiées par l'EPA.

Modèles de régression pour ajuster les effets de la semaine de référence et des jours fériés sur les heures travaillées

La définition de la semaine de référence de l'EPA (généralement la semaine du 15^e jour du mois) laisse entendre que les dates réelles de la semaine varient d'une année à l'autre. Cette variabilité peut avoir une incidence sur la variation d'un mois à l'autre des estimations des heures travaillées. En outre, les heures travaillées sont influencées par la variabilité des dates de la semaine de référence, combinée à la présence de jours fériés fixes (Action de grâces, jour du Souvenir) ou mobiles (Vendredi saint et lundi de Pâques). Plus précisément, certaines années, des jours fériés peuvent avoir lieu pendant la semaine de référence, réduisant ainsi les heures de travail au cours de cette semaine. Cette variabilité pourrait introduire des fluctuations importantes dans les estimations des heures travaillées; elle est donc supprimée de la série avant la désaisonnalisation.

20. Pour obtenir plus de renseignements sur la désaisonnalisation, consultez les [données désaisonnalisées – Foire aux questions](#).

Afin d'éliminer les effets de la semaine de référence et des jours fériés, les séries d'heures travaillées font l'objet d'ajustements *a priori*. Ces corrections éliminent les effets attribuables aux situations où le 15 du mois tombe relativement tôt ou tard pour la semaine de référence et aux situations où certains jours fériés tombent en dehors de la semaine de référence.

Ces effets sont estimés par la méthode de désaisonnalisation X-12-ARIMA au moyen des spécifications de régression appropriées comportant des résidus ARIMA²¹.

Ajustement des données repères

En raison de l'utilisation de sources de données et de méthodologies différentes, les valeurs annuelles (nombre d'emplois, heures travaillées, PIB, rémunération) et les totaux annuels des estimations trimestrielles produites indépendamment ne sont pas identiques. Par exemple, certaines composantes des statistiques du travail, comme l'emploi de la population vivant dans les territoires et sur les réserves et les flux internationaux de travailleurs, ne sont traitées que sur une base annuelle. Toutefois, cette différence entre les deux séries d'estimations est éliminée en intégrant des valeurs repères annuelles dans les estimations trimestrielles. Ce processus de réconciliation, appelé étalonnage, génère une série qui reflète le plus fidèlement possible les tendances de la série trimestrielle d'origine, mais qui s'additionne aux repères annuels. En d'autres termes, cette procédure rétablit la cohérence entre les séries temporelles de la même variable cible mesurée à des fréquences différentes (p. ex. trimestriellement et annuellement). Statistique Canada utilise à cette fin une procédure interne d'étalonnage SAS.

Procédure de réconciliation utilisée dans la désaisonnalisation

Les estimations désaisonnalisées du nombre total d'emplois et d'heures travaillées pour le secteur des entreprises sont obtenues en soustrayant les estimations désaisonnalisées du secteur non commercial de celles de l'ensemble de l'économie. L'estimation globale qui en résulte est utilisée comme un repère trimestriel pour les autres séries désaisonnalisées par secteur d'activité. Par exemple, les estimations des heures travaillées selon l'industrie sont désaisonnalisées séparément, puis sont ajustées de façon que leur somme corresponde à l'estimation du repère trimestriel tout en préservant la cohérence avec les données annuelles détaillées. Cette procédure est connue sous le nom de « réconciliation ». Statistique Canada utilise une procédure SAS interne pour effectuer ce processus de réconciliation.

Révisions des séries trimestrielles

Des révisions statistiques sont effectuées pour intégrer les renseignements les plus récents provenant des enquêtes trimestrielles et annuelles, des statistiques fiscales, des comptes publics, des recensements, etc., ainsi que du processus annuel d'étalonnage des tableaux des ressources et des emplois.

Estimations provinciales et territoriales

Comme pour le processus trimestriel d'estimation, pour obtenir plus renseignements sur le programme provincial et territorial, consultez « [Mesures de la productivité du travail - Provinces et territoires \(annuelles\)](#) ». En fait, les séries par province et territoire utilisent des sources de données similaires à celles des séries nationales trimestrielles, avec des renseignements supplémentaires permettant de répartir les emplois entre les travailleurs autonomes et les travailleurs salariés. Les données fiscales, de recensement et d'autres données démographiques sont essentielles pour fournir les détails requis par province et territoire. Les estimations provinciales et territoriales sont ajustées en fonction des données repères provenant des tableaux provinciaux et territoriaux des ressources et des emplois une fois qu'elles sont mises au point.

21. Pour plus de détails, consultez Chen, Z-G, H. Fung, T.A. Baldé, et B. Quenneville (2006), « Reference-week adjustment of Labour Force Series with X12-ARIMA », American Statistical Association Proceedings 2006: Business and Economic Statistics Section, Washington, p. 939-946.

Cycle de production

Les estimations trimestrielles de la productivité du travail et les mesures connexes sont publiées quatre fois par an. Comme il est mentionné ci-dessus, les estimations sont produites à partir de diverses sources de données et sont souvent révisées en fonction des mises à jour des données sources, des méthodes et de la désaisonnalisation.

Les données sont publiées dans les 65 à 70 jours suivant la période de référence. Au troisième trimestre de chaque année, suivant le processus de révision du PIB national trimestriel, les révisions couvrent les trois années précédentes. Les estimations étalonnées ne sont normalement pas révisées de nouveau, sauf lorsque des révisions périodiques complètes sont effectuées pour intégrer les concepts, les classifications et les méthodes d'estimation internationaux les plus récents.

Les données provinciales sur la productivité du travail et les mesures connexes sont publiées deux fois par an. Les données sont publiées en février et fournissent des estimations révisées basées sur les données repères provenant des tableaux des ressources et des emplois provinciaux et territoriaux le plus récemment publiés. L'année repère et les années suivantes sont révisées lors de la publication de février. En mai, des estimations provisoires sont publiées pour l'année de référence précédente.

Utilisations des données provinciales et territoriales sur la productivité

Les données provinciales et territoriales sur la productivité se prêtent bien à l'examen d'un très large éventail de questions. Les données sont utiles pour analyser la contribution relative des provinces et des territoires à la croissance de la productivité au niveau national, ainsi que la contribution des principaux secteurs d'activité à la variation en pourcentage de la productivité provinciale et territoriale dans le secteur des entreprises pour une période donnée. Par exemple, en 2017²², la productivité des entreprises au Canada a augmenté de 2,2 % et la croissance de la productivité par province a varié de 0,8 % en Colombie-Britannique à 8,5 % à Terre-Neuve-et-Labrador. Cependant, sa productivité ayant augmenté de 1,9 %, l'Ontario (+0,77 point de pourcentage) a contribué le plus à la croissance nationale, en raison de la grande taille de son économie. L'Alberta représentait 0,55 point de pourcentage de l'augmentation nationale, suivie du Québec (+0,28 point de pourcentage).

Sous l'angle des industries, en 2017, dans le contexte de la hausse des prix du pétrole, le secteur de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz a contribué à la moitié (+1,4 point de pourcentage) de la croissance de la productivité des entreprises en Alberta, tandis que les autres secteurs ont contribué à l'autre moitié.

Les données provinciales et territoriales sur la productivité peuvent également être utilisées pour quantifier la contribution de la productivité à la croissance économique à long terme et au niveau de vie dans chaque province ou territoire. Il est bien connu qu'il existe un lien étroit entre ces deux indicateurs économiques importants et la productivité du travail.

La croissance économique d'une province ou d'un territoire — mesurée par la croissance du PIB réel — doit provenir soit de la croissance du nombre d'heures travaillées, soit de la croissance de la productivité. En d'autres termes, la production augmente si le nombre d'heures travaillées est plus élevé ou si les travailleurs produisent davantage par heure travaillée. Par exemple, entre 2010 et 2019, la productivité du travail des entreprises au Québec a augmenté de 1,2 % par an en moyenne, ce qui représente un peu plus de la moitié de la croissance annuelle moyenne de 2,2 % du PIB réel des entreprises de la province. Le reste est attribuable aux heures travaillées, qui ont augmenté à un taux annuel moyen de 0,9 %.

Une décomposition similaire peut être effectuée entre les améliorations du niveau de vie d'une province ou d'un territoire et la croissance de la productivité. Le niveau de vie — souvent mesuré par la croissance du PIB réel par habitant — est déterminé par deux facteurs : la croissance de la productivité et l'évolution des heures travaillées par habitant.

22. Les données de 2017 sont présentées ici, car il s'agit des repères les plus récents disponibles pour les tableaux des ressources et des emplois publiés (les estimations projetées sont actuellement disponibles jusqu'en 2020). Les tableaux des ressources et des emplois de 2018 seront publiés en novembre 2021, et les données actualisées sur la productivité du travail comparées à ces tableaux seront publiées en février 2022, et une estimation rapide pour 2021 sera publiée en mai 2022.

Les données sur la productivité permettent également de comparer la compétitivité des entreprises d'une province à l'autre. Les coûts unitaires de la main-d'œuvre, à savoir les coûts de la main-d'œuvre par unité de production, sont fréquemment utilisés pour mesurer la compétitivité des entreprises. Deux facteurs influencent les coûts unitaires de la main-d'œuvre dans les entreprises provinciales : la rémunération horaire, dont l'augmentation entraîne une hausse des coûts unitaires de la main-d'œuvre; et les gains de productivité, qui tendent à les réduire. En équilibrant les augmentations des coûts unitaires du travail, la croissance de la productivité réduit également la pression inflationniste sur les prix. Afin d'améliorer leur position concurrentielle, les entreprises chercheront donc à réduire les coûts unitaires de la main-d'œuvre en réalisant de nouveaux gains de productivité, tout en surveillant l'évolution des salaires. Par exemple, en 2018, parmi les provinces, ce sont les provinces productrices de pétrole, notamment : Terre-Neuve-et-Labrador (+0,7 %), l'Alberta (+1,0 %) et la Saskatchewan (+1,1 %), qui ont enregistré la plus faible croissance des coûts unitaires de la main-d'œuvre dans les entreprises.

On peut également utiliser les données sur la productivité pour comparer les tendances à long terme de la productivité du travail entre les provinces. Par exemple, au cours de la période de 2010-2019, la Colombie-Britannique est arrivée en tête des provinces, celle-ci affichant une croissance annuelle moyenne de 1,7 % de la productivité des entreprises.

Principaux utilisateurs des données provinciales et territoriales sur la productivité

De nombreux utilisateurs suivent les estimations provinciales et territoriales de la productivité du travail (y compris les séries sous-jacentes) dans le secteur des entreprises et les différents secteurs. Ils souhaitent généralement examiner les statistiques pour comprendre la dynamique et les déterminants de la croissance de la productivité. Combinées à d'autres indicateurs, comme le taux de chômage, d'autres données sur l'emploi et l'indice des prix à la consommation, les estimations de la productivité fournissent une image complète des économies et des marchés du travail provinciaux et territoriaux. Les principaux utilisateurs de ces données sont décrits ci-dessous.

Les administrations provinciales et territoriales

Les administrations provinciales (ou territoriales) sont intéressées par l'évaluation des mesures de la productivité provinciale (ou territoriale) par rapport aux autres provinces (ou territoires) du pays, car elles ont une incidence sur la croissance économique des provinces (ou des territoires) et le niveau de vie à long terme. Elles utilisent également les données sur la productivité pour orienter les décisions de politique fiscale et pour prévoir les recettes fiscales et le coût de programmes comme les soins de santé et l'éducation. Les décideurs des administrations publiques provinciales utilisent les comparaisons des données sur la productivité et le coût unitaire de la main-d'œuvre entre les provinces pour évaluer la compétitivité des entreprises au sein d'une province.

L'administration publique fédérale

En général, les estimations de la productivité aident les décideurs en matière de politique économique à évaluer l'activité économique actuelle et à effectuer des analyses économiques. Les décideurs, comme le ministère des Finances du Canada, utilisent les statistiques sur la productivité pour mesurer la santé des économies nationale et provinciales et pour orienter les décisions en matière de politique budgétaire. Finances Canada utilise également les évaluations des tendances de la croissance de la productivité pour estimer la production économique future, l'emploi et la capacité de l'économie à soutenir les dépenses publiques. D'autres ministères, comme Innovation, Sciences et Développement économique Canada, s'intéressent à la gestion des moteurs de la croissance de la productivité (p. ex. par l'investissement, l'innovation et les compétences) et à l'amélioration de la compétitivité des industries dans le secteur des entreprises.

Les chefs d'entreprise

Les chefs d'entreprise utilisent les estimations de la productivité par industrie pour déterminer si leur entreprise est aussi productive ou compétitive que d'autres dans leur secteur. Pour ce faire, ils surveillent leur propre rendement et prévoient les tendances de l'emploi et des prix dans leur secteur et dans l'économie à l'échelon national et provincial. Ils suivent également l'évolution des coûts de la main-d'œuvre par unité de production et de la compétitivité dans leur secteur.

La Banque du Canada

La Banque du Canada utilise les données sur les coûts unitaires de la main-d'œuvre pour mesurer les pressions inflationnistes dans l'économie nationale et ses régions. Elle utilise également l'analyse de la productivité pour orienter les décisions en matière de politique monétaire.

Les chercheurs et les universitaires

L'analyse de la productivité est souvent utilisée dans les articles et les présentations sur les performances économiques aux échelons national, provincial et territorial. Les relations entre la productivité, les salaires, les prix et l'emploi ont déjà fait l'objet de nombreuses études et les institutions universitaires disposent de laboratoires économiques spécialisés dans les mesures de la productivité.

Autres

Les données sur la productivité par industrie aident également les analystes du secteur privé (comme les banques commerciales et les sociétés de courtage en valeurs mobilières) qui doivent évaluer les risques et les occasions associés à la conduite des affaires dans des industries, des provinces et des territoires en particulier. En outre, les analystes du secteur privé s'appuient sur les estimations de la productivité dans le cadre de leur évaluation globale des économies nationales, provinciales et territoriales et de la capacité des industries à être compétitives sur le plan interprovincial et international. Le public canadien utilise également ces données pour se faire une idée générale des performances et des perspectives économiques.

Points importants concernant les données sur la productivité du travail par province et territoire

Les données provinciales sur la productivité permettent, entre autres, d'analyser le rendement de la productivité du travail d'une province par rapport à d'autres provinces et selon l'industrie au cours d'une période de référence donnée. C'est également le cas pour les données par territoire. Les points suivants, ainsi que d'autres renseignements, doivent être pris en compte lors de l'analyse et de l'interprétation de ces estimations.

- Le rendement économique, mesuré par la productivité du travail, doit être interprété avec prudence, car ces données reflètent les changements dans d'autres intrants, en particulier le capital (les machines et le matériel, les structures), en plus de la croissance de l'efficacité du processus de production (innovation technologique).
- Les mesures provinciales et territoriales de la productivité du travail ainsi que des variables connexes — telles que la production, le nombre d'emplois, les heures travaillées, la rémunération et le coût unitaire de la main-d'œuvre — sont conformes aux concepts du Système canadien des comptes macroéconomiques. En comparaison avec l'ensemble de l'économie, le secteur des entreprises n'inclut pas la valeur ajoutée du secteur des administrations publiques, des institutions sans but lucratif et des loyers imputés pour les logements occupés par leur propriétaire. En particulier, le loyer imputé des logements occupés par leur propriétaire est retiré de l'industrie des services immobiliers, des services de location et de location à bail (qui fait partie du secteur des entreprises productrices de services), car il n'existe pas de données sur le nombre d'heures que les propriétaires consacrent aux services d'entretien de leur logement.
- Afin de fournir des analyses plus complètes de l'économie provinciale et territoriale, les estimations de la productivité doivent être combinées avec un ensemble d'autres mesures, comme la croissance de la production, la croissance des heures travaillées et de l'emploi, le chômage, l'investissement et la rentabilité.
- Les mesures provinciales et territoriales de la productivité du travail peuvent varier grandement, compte tenu de l'évolution de la composition industrielle par province et territoire. En fait, la croissance de la productivité du travail est souvent influencée par le degré de diversité de la structure industrielle d'une région donnée. Par conséquent, la productivité du travail a tendance à être plus volatile dans les petites provinces.

- La production réelle (utilisée pour mesurer la productivité) est basée sur la valeur ajoutée (ou le PIB) mesurée aux prix de base dans les données provinciales et territoriales (et non aux prix du marché comme dans les données trimestrielles nationales), ce qui est cohérent avec les données détaillées par industrie. De plus, les données provinciales et territoriales sur le PIB par industrie aux prix de base sont des estimations selon des indices de volume en chaîne dont l'année de référence est 2017.

Disponibilité des données et révisions

Les estimations de la productivité des provinces et territoires par industrie et les variables connexes sont diffusées deux fois par an. Les estimations provisoires sont diffusées cinq mois après l'année de référence (habituellement en mai de l'année en cours), tandis que les estimations révisées sont diffusées en février de l'année suivante. Lors de la publication de février, des révisions sont généralement apportées aux estimations des trois années précédentes dans le cadre du [processus de révision des comptes nationaux](#) de Statistique Canada. À l'occasion, des révisions historiques sont effectuées en raison de changements touchant les concepts, les méthodes et la classification, par exemple des changements apportés au SCIAN ou à l'année de référence pour les indices.

Les données provisoires sur la productivité à l'échelle provinciale et territoriale sont produites sur la base d'estimations provisoires du PIB et des heures travaillées par industrie, qui sont ensuite révisées lorsque des sources de données supplémentaires et plus précises deviennent disponibles. En général, les révisions régulières des estimations provisoires remontent à trois ans.

Les révisions statistiques du PIB provincial et territorial par industrie reflètent l'intégration des données les plus récentes, y compris les résultats d'enquêtes, les données administratives, les comptes publics et les tableaux annuels des ressources et des emplois. Ces tableaux intègrent les données provenant des sources disponibles à Statistique Canada dans un cadre comptable rigoureux. Ils constituent le système de comptabilité le plus détaillé et le plus cohérent pour la structure de l'économie canadienne et sont considérés comme les repères les plus précis sur lesquels doivent être fondées les estimations. Les tableaux des ressources et des emplois sont établis aux échelons national, provincial et territorial et sont disponibles environ deux ans et demi après la fin de l'année de référence. Lors de la publication des données révisées, les nouvelles données repères des tableaux des ressources et des emplois pour l'année de référence sont intégrées au PIB provincial et territorial.

En outre, les estimations de la productivité du travail sont révisées à mesure que de nouveaux renseignements sur les heures travaillées deviennent disponibles (ce qui améliore les premières estimations de l'emploi et des heures travaillées réalisées à partir de l'Enquête sur la population active et de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail).

Avant chaque diffusion, un processus de travail en cours est utilisé pour partager les données avec les coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux afin de recueillir leurs commentaires. Ce retour de l'information de la part des bureaux statistiques provinciaux et territoriaux est important pour garantir la meilleure qualité possible des données pour chaque région.

Bref rappel des projets récents et une mise en perspective de la productivité selon les régions économiques

Comme le montre le processus décrit ci-dessus, le programme de productivité du travail de Statistique Canada n'a cessé d'évoluer. Les projets récents d'amélioration du programme sont décrits ci-dessous.

Dans le cadre d'un effort visant à accroître la pertinence des données provinciales et territoriales, deux nouveaux tableaux — qui sont déjà mentionnés précédemment et contiennent un ensemble de données expérimentales sur les statistiques du travail selon la région économique et l'horaire de travail — sont diffusés le [20 mai 2022](#). Plus précisément, ces deux tableaux représentent un élargissement du tableau 36-10-0489-01. Le premier tableau ([36-10-0675-01](#)) renferme les statistiques du travail selon la région économique et la catégorie d'emploi. Les données présentées dans ce tableau portent aussi sur la mobilité des travailleurs entre le Canada et les États-Unis (flux internationaux) et entre les régions économiques du Canada (flux interrégionaux). Le second tableau

(36-10-0676-01) renferme des statistiques du travail selon l'horaire de travail (temps plein ou temps partiel). En ce qui a trait aux salariés, ce nouveau tableau présente également des estimations des heures rémunérées, en comparaison des heures travaillées.

Les mesures de la productivité du travail et d'autres mesures connexes sont disponibles qu'au niveau national, provincial et territorial. Le défi, maintenant, est de pouvoir élargir ces mesures à l'échelon des régions économiques du Canada dans le cadre de futurs travaux. Ces estimations serviront notamment à comparer la position relative et le rendement économique des différentes régions. Rappelons que la productivité d'une économie est évaluée à l'aide de la mesure du PIB réel et celle des heures travaillées. Au niveau régional, les estimations des heures travaillées sont maintenant disponibles et se trouvent dans le tableau 36-10-0675-01. Cependant, les estimations du PIB réel pour les régions économiques ne sont pas disponibles pour le moment, ce qui souligne la nécessité de les développer afin d'estimer la productivité par région économique.

Conclusion

Le présent document a présenté un aperçu du programme de la productivité de travail à Statistique Canada et des mesures qui ont été produites. Le programme de la productivité du travail utilise un ensemble de sources de données intégrées produites par le Système des comptes économiques nationaux et s'adapte continuellement à l'évolution des besoins des utilisateurs.

Ce document peut être utile aux étudiants universitaires, aux journalistes, aux analystes et aux chercheurs qui s'intéressent à la mesure de la productivité du travail au Canada.

Statistique Canada produit des estimations trimestrielles et annuelles sur la productivité de travail dans le cadre d'un processus de production régulier. Les estimations trimestrielles sont publiées à l'échelon national, alors que les estimations annuelles sont publiées tant à l'échelon national qu'à l'échelon des provinces et des territoires. Les six tableaux de données décrits précédemment dans ce document sont résumés dans le tableau ci-dessous. Évidemment, ce tableau récapitulatif ne couvre pas les données de productivité multifactorielle.

Tableau 1
Résumé des tableaux de données sur la productivité du travail et des mesures connexes actuellement publiées par Statistique Canada

Numéros des tableaux de données et leur titre	Géographie	Fréquence
36-10-0206-01 Indices de la productivité du travail, du coût unitaire de la main-d'œuvre et des mesures connexes dans le secteur des entreprises, données désaisonnalisées	National	Trimestriel
36-10-0207-01 Indices de la productivité du travail et des mesures connexes, selon les industries du secteur des entreprises, données désaisonnalisées	National	Trimestriel
36-10-0480-01 Productivité du travail et mesures connexes par industrie du secteur des entreprises et par activité non commerciale conformes aux comptes des industries	National, provinces, et territoires	Annuel
36-10-0489-01 Statistiques du travail conformes au Système de comptabilité nationale (SCN), selon la catégorie d'emploi et l'industrie	National, provinces, territoires, et extérieur du Canada	Annuel
36-10-0675-01 Statistiques du travail conformes au Système des comptes économiques provinciaux et territoriaux, selon les régions économiques, la catégorie d'emploi et l'horaire de travail	Provinces, territoires et régions économiques	Annuel
36-10-0676-01 Statistiques du travail conformes au Système des comptes économiques provinciaux et territoriaux, selon l'industrie, la catégorie d'emploi et l'horaire de travail (temps plein ou temps partiel)	National, provinces et territoires	Annuel